

Ecrit par le 22 juillet 2024

Pôle territorial : le Département de Vaucluse ne veut pas d'un Pôle métropolitain

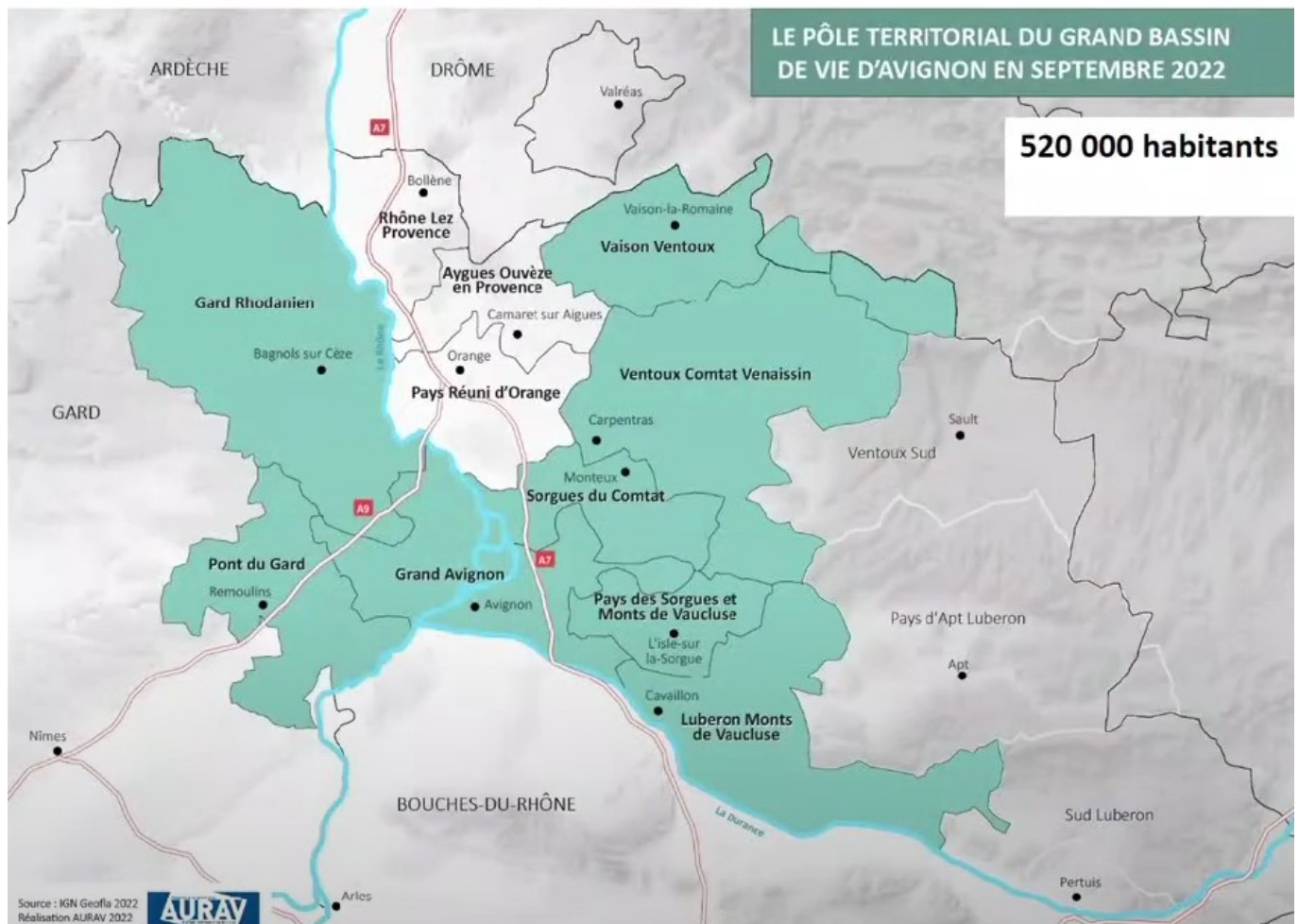


C'est ce lundi 2 octobre que la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI) de Vaucluse devrait statuer définitivement sur le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. Constituée d'un panel de près d'une quarantaine d'élus vauclusiens représentant les collectivités locales* du département, cette commission va entériner, ou non, la création de ce nouveau syndicat mixte. Pour certains élus il s'agit d'un nouvel outil facilitant la coopération entre des EPCI situées dans 2 départements et 2 régions distinctes, pour d'autres, il s'agit de l'acte de décès du département via une métropolisation qui ne dit pas encore son nom en avançant en catimini.**

Ce lundi, les représentants de la CDCI de Vaucluse se réunissent pour statuer sur le projet [de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon initié en juillet 2022](#). Ce syndicat mixte concerne 8 intercommunalités de Provence-Alpes-Côte d'Azur et d'Occitanie : 6 en Vaucluse avec les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Ventoux Comtat Venaissin et de Luberon Monts de Vaucluse ainsi que les Communautés de communes du Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et de Vaison Ventoux et 2 dans le Gard avec la Communauté d'agglomération du Gard Rhodanien et la

Ecrit par le 22 juillet 2024

Communauté de communes du Pont du Gard. Un espace qui totalise près de 520 000 habitants s'étend sur 148 communes.



Le projet de Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon regroupe 8 EPCI : 2 d'Occitanie et 6 de Paca. ©Aurav

Compenser les incohérences des découpages administratifs ?

Leur objectif : faciliter la coopération entre les collectivités sur ce territoire particulièrement morcelé qui s'étend sur 3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires et qui constitue la 2^e zone d'emploi interrégionale de France après Roissy-Charles de Gaulle. Un espace 'éparpillé façon puzzle' qui présente également la particularité de compter 2 fois plus d'EPCI pour 2 fois moins d'habitants que son équivalent azuréen.

Ce pôle ambitionne donc d'apporter « une réponse aux enjeux territoriaux du Grand bassin de vie d'Avignon qui demandent à être traitées à une échelle plus large que leur périmètre respectif. »

Pour cela, le syndicat mixte se fixe 4 objectifs principaux : la mobilité et les transports en commun, la gestion des déchets, la prévention du risque inondation ainsi que le développement et l'aménagement du

Ecrit par le 22 juillet 2024

territoire.

« Le pôle ne constitue pas un échelon territorial supplémentaire, assurent les statuts du Syndicat dont le siège sera situé dans les locaux de [l'Aurav](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) au Pontet. Dans le strict respect des compétences de chacun de ces membres, il vise à assurer une meilleure harmonisation des politiques territoriales et à favoriser la mise en œuvre d'actions communes. Outil souple de coopération et de dialogue, il permettra de promouvoir à une échelle régionale et supra une vision cohérente du territoire et de porter une vision commune. »

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire. »

Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Avis défavorable du Département de Vaucluse

Pour autant, certains élus estiment que cette nouvelle entité constitue une menace pour l'existence des conseils départementaux. « C'est la mort du Vaucluse », s'inquiètent-ils.

Interrogée sur cette initiative de création du pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon à l'occasion de sa conférence de presse de rentrée, Dominique Santoni a d'ailleurs, elle aussi, fait ouvertement part de son opposition au projet.

« Je ne vois pas l'intérêt de rajouter une couche administrative supplémentaire, explique la présidente du Conseil départemental de Vaucluse. Par ailleurs, la CCPAL (Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon où elle est aussi élue) a voté contre donc je ne vois pas pourquoi je ferais différemment à Avignon qu'à Apt. »

En effet, en juin dernier, la commission permanente du Département s'est réunie pour rendre un avis consultatif. Dans ce cadre, seulement 12 élus sur 34 conseillers ont voté pour la création du Pôle. L'institution départementale vauclusienne a donc transmis un avis défavorable au contrôle de légalité de la préfecture malgré le fait que les compétences du Pôle n'empiètent pas sur celles du département.

[A lire aussi : « Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite »](#)

Le risque d'un département coupé en deux ?

« Je fais confiance à ces gens », poursuit Dominique Santoni, « mais je suis le Département. Donc, il ne faut pas rajouter un mille-feuille supplémentaire, insiste-t-elle. Ma crainte que cela devienne une métropole et que cela coupe le département en deux. »

Des inquiétudes que ne dissipent pas vraiment les statuts du Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. En effet, si ce projet est bien désigné sous le terme de 'Pôle territorial', il apparaît plusieurs fois sous le nom de 'Pôle métropolitain' dans le détail du texte des statuts ou des délibérations. Une ambiguïté que l'on retrouve dans les propos de certains élus qui portent le projet en parlant d'un « Pôle métropolitain qui se dénommera Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon. »

Ecrit par le 22 juillet 2024

Si la présidente du Département assure qu'elle s'opposera, 'de toutes ses forces' à la constitution d'une métropole elle assure pour autant « que s'il s'agit d'un pôle territorial, et compte tenu de la liberté de chaque collectivités locales de s'administrer comme elles le veulent, je n'ai pas interféré, en tant que présidente du Département, sur le choix des présidents d'EPCI qui souhaitent travailler ensemble au travers d'un syndicat mixte. Et ce d'autant plus qu'il ne s'agit pas de compétences du Département ».

Laurent Garcia

**Maires des 5 villes les plus peuplées, maires des petites et moyennes communes, maires des communes de montagne, représentants des EPCI, ainsi que les représentants des syndicats mixtes, syndicats de communes et syndicats intercommunaux situés en zone de montagne.*

***Etablissements publics de coopération intercommunale*

Les réveils de l'Aurav, quelles nouvelles formes urbaines et aménagements ?

Ecrit par le 22 juillet 2024



L'[Aurav](#), agence d'urbanisme Rhône Avignon-Vaucluse propose son prochain 'Réveil de l'Aurav' ce jeudi 6 juillet de 9h à 9h45, consacré aux formes urbaines et aménagements. Pour y participer : envoyer un mail de confirmation à aurav@aurav.org.

Pour y accéder ? Cliquer sur ce lien [ici](#).

MH

Aménager les territoires du bien-être

L'approche paysagère n'a jamais été aussi importante, elle est même reconnue comme favorisant le bien-être. La Ville d'Avignon y est sensible qui veut 'faire entrer la nature en ville'. Transition écologique, beauté du cadre de vie deviennent essentiels. Un homme -Jean-Pierre Thibault- et un [Collectif Pap](#) -Paysages de l'après pétrole' l'ont bien compris qui proposent, mercredi 5 avril, de découvrir l'ouvrage '[Aménager les territoires du bien-être](#)'.

Ecrit par le 22 juillet 2024

C'est ainsi que le Collectif Paysages de l'après-pétrole,

la Ville d'Avignon, L'[Aurav](#) (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), Le Caue (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), [Volubilis](#) et la Librairie la Mémoire du Monde proposent de découvrir l'ouvrage 'Aménager les territoires du bien-être' écrit par Jean-Pierre Thibault et le Collectif Papa (Paysages de l'après-pétrole) paru aux éditions du Moniteur.

Cette soirée de présentation de l'ouvrage

sera animée par Sébastien Giorgis, adjoint au maire d'Avignon et proposera un dialogue de l'auteur, Jean-Pierre Thibault et des expériences relatées dans l'ouvrage comme Diffuser les compétences en paysage dans les professions de l'aménagement : l'atelier paysagistes et ingénieurs des mines sur la reconversion de la centrale d'Aramon, Joris Masafont, paysagiste, chercheur à l'[Adème](#) (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Sensibiliser les élus locaux et le grand public à l'approche paysagère : les pratiques du [Caue du Gard](#), Myriam Bouhaddane-Raynaud, paysagiste au Caue du Gard. L'action paysagère pour requalifier les quartiers périphériques : l'exemple d'Avignon sud, Cécile Beaudesson, paysagiste à l'agence Devillers, et Gilles Périlhou, directeur de l'agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse. Les échanges seront suivis d'un débat avec les participants, et d'une invitation à poursuivre autour d'un verre de l'amitié offert par la Ville.

Vente et dédicaces de l'ouvrage par la librairie [La Mémoire du monde](#).

Le paysage partout, pour tous, pour une transition qui fasse du bien !

L'ouvrage décrit les vertus fédératrice, facilitatrice et participative de l'approche paysagère, les défis que cette dernière peut aider à relever (transition énergétique, agro écologie, ville durable) et les acteurs de sa mise en œuvre. Richement illustré, l'ouvrage s'appuie sur une cinquantaine d'exemples, constituant autant de preuves que cette approche permet de joindre l'utile -la transition écologique- et l'agréable -la beauté du cadre de vie-.

Trois ouvrages complémentaires

Le collectif après pétrole (Pap) est à l'origine de trois ouvrages : 'Villes et territoires de l'après-pétrole au cœur de la transition' en 2020 ; 'Paysages de l'après-pétrole, 7 expériences européennes', en 2021 et 'Aménager les territoires du bien-être' en 2022, tous issus des Éditions du Moniteur. Outre Avignon, l'ouvrage s'engage dans une tournée en France, à Lille, Tours, Angers, Auch et Marciac. L'auteur a déjà présenté son dernier opus à Paris, Lyon, Montpellier, Bordeaux, Paimpol et Nantes.

Les infos pratiques

Soirée de présentation de l'ouvrage Mercredi 5 avril à 18h, Hôtel de Brantes, Mairie d'Avignon, depuis le parvis Saint-Agricol.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Réveil de l'Aurav, et si on parlait des déserts médicaux ?

L'Agence d'urbanisme Rhône-Avignon Vaucluse propose, dans le cadre de son webinaire 'Le réveil de l'Aurav' une visio-conférence consacrée aux déserts médicaux, l'état des lieux de la situation vauclusienne et les solutions pouvant être apportées.

Les infos pratiques

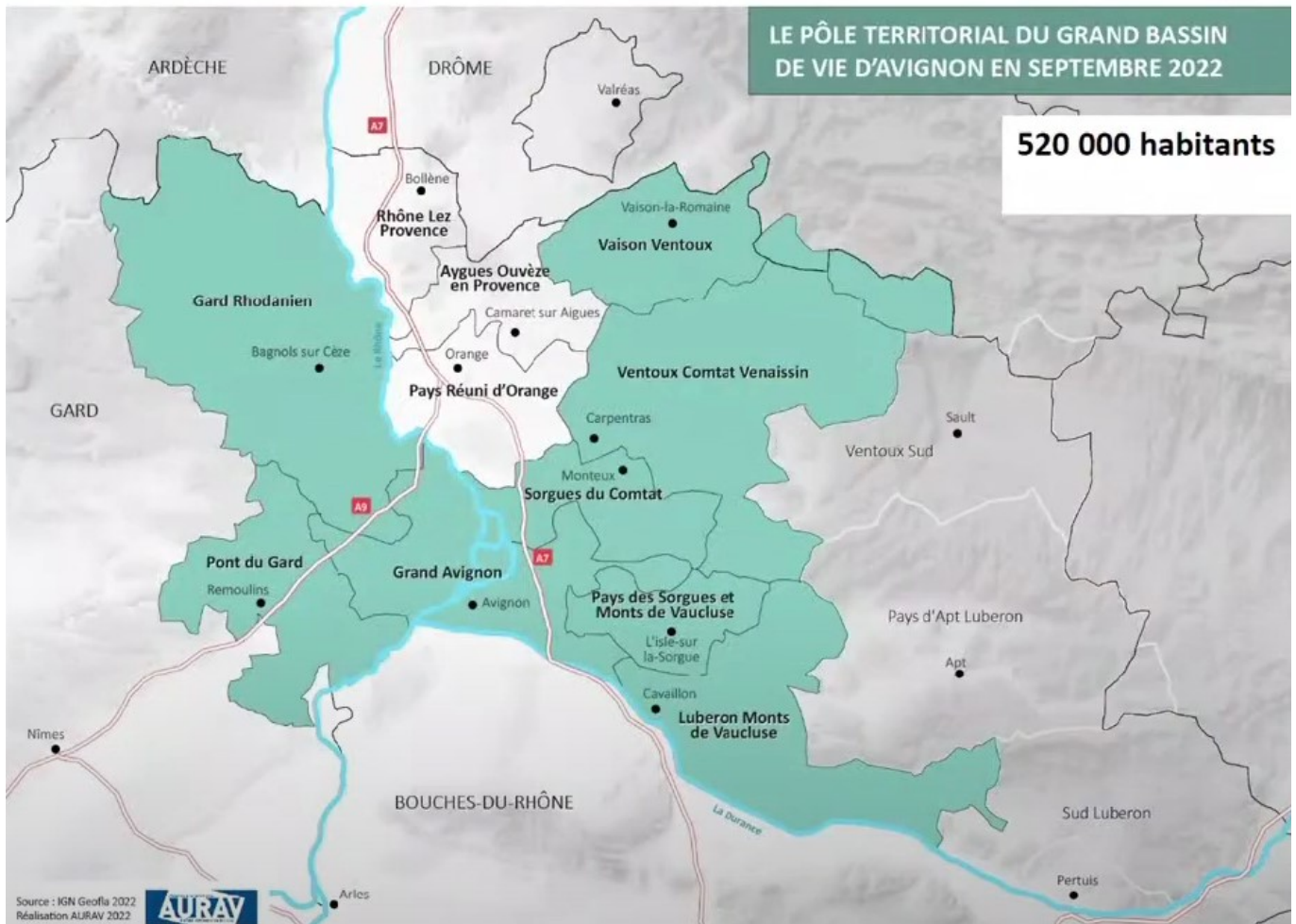
Déserts médicaux, états des lieux en Vaucluse et solutions. Jeudi 30 mars de 9h à 9h45. La demande de participation se fait par courrier auprès de aurav@aurav.org.

[Connectez-vous ici pour assister à la réunion](#)

MH

Bassin de vie d'Avignon : le futur pôle territorial dans la dernière ligne droite

Ecrit par le 22 juillet 2024



Le futur outil de coopération visant à assurer un dialogue permanent entre les territoires du Bassin de vie de la cité des papes et ses 520 000 habitants déjà concernés.

Après une nouvelle réunion qui s'est tenue le 12 septembre dernier, le futur Pôle territorial du grand bassin de vie d'Avignon rentre dans sa dernière phase d'élaboration.

Pour cela, les 8 EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale) concernées (les Communautés d'agglomération du Grand Avignon, des Sorgues du Comtat, de Luberon Monts de Vaucluse, du Gard Rhodanien, de Comtat Ventoux Venaissin et les Communautés de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse, du Pont du Gard et de Vaison Ventoux) sont amenés à délibérer officiellement dans les prochaines semaines pour engager officiellement la création de la structure. Situé dans les locaux pontétiens de [l'Aurav](#) (Agence urbanisme Rhône Avignon Vaucluse), c'est un arrêté de la nouvelle préfète de Vaucluse qui devrait ensuite valider formellement la naissance du 'Pôle territorial' dans le courant du premier semestre 2023.

L'initiative prendra la forme d'un Syndicat mixte n'ayant pas vocation à devenir une nouvelle structure administrative et s'appuiera sur l'Aurav pour son animation.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Plusieurs mois de réflexion

[Comme nous l'avions évoqué dans nos colonnes](#), cela fait plusieurs mois que cette démarche « de coopération pour renforcer l'attractivité du territoire et mettre en œuvre des projets communs » a été lancée.

Constatant que ce territoire dépasse largement les périmètres institutionnels (3 départements, 2 régions, 2 zones scolaires, 3 CCI) ces collectivités entendent ainsi dépasser ces freins administratifs en ayant pour objectif de mener une réflexion sur les possibles synergies, articuler leurs politiques territoriales et être en capacité de porter ensemble des actions communes.

« Je crois qu'il faut d'abord apprendre à travailler ensemble en portant des projets collectifs utiles pour l'ensemble de nos territoires comme le transport par exemple, [expliquait en janvier dernier Joël Guin, le président du Grand Avignon](#) qui vient de valider la création du Pôle territorial lors de son dernier conseil communautaire. Je suis convaincu que c'est par ce biais là que nous poserons les bases d'un avenir commun. »

Les travaux continuent

En attendant, les travaux entamés par les EPCI membres du Pôle vont se poursuivre autour des 4 premières thématiques de coopération déjà identifiées. A savoir :

- Faire converger les politiques de mobilité.
- Articuler les orientations de développement et d'aménagement de l'espace.
- Harmoniser les politiques de gestion des déchets.
- Définir une vision commune de la prévention du risque inondation.

« Les déplacements quotidiens de toutes natures, les nombreux échanges entre ses habitants et ses activités, les complémentarités économiques, les richesses naturelles et patrimoniales exceptionnelles font du grand bassin de vie d'Avignon un vaste territoire partagé qui dépasse les périmètres institutionnels, explique le Grand Avignon. Les différentes intercommunalités qui le composent relèvent ainsi de nombreux défis communs, notamment en matière d'attractivité et de rayonnement, de développement et d'aménagement, de revitalisation des centres villes, de gestion des déchets, de transition écologique ou de positionnement régional. Ainsi, certaines réponses à ces enjeux ne pourront être pleinement opérantes sans vision globale et sans coopération, à la bonne échelle. »

La porte reste ouverte

Bien évidemment les autres intercommunalités voisines sont invitées à se joindre à cette 'dynamique' où l'absence des EPCI du Nord des Bouches-du-Rhône est particulièrement visible.

« Chaque chose en son temps », précisait en début d'année Joël Guin qui rappelait que la démarche est « ouverte aux autres intercommunalités souhaitant être associées à la formalisation de l'outil le plus pertinent pour piloter cette coopération inédite. »

Aurav : Et si on vous disait tout sur les centres villes ?



L'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) propose une vision d'ensemble de l'offre et de la dynamique commerciale dans le Vaucluse et le Gard Rhodanien. 25 villes y sont passées au crible : Apt, Aubignan, Avignon, Bagnols-sur-Cèse, Bollène, Cadenet, Carpentras, Cavaillon, la Tour d'Aigues, Le Pontet, L'Isle-sur-la-Sorgue, Maulaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Orange, Pernes-les-Fontaines, Pertuis, Piolenc, Pont-Saint-Esprit, Roquemaure, Sault, Sorgues, Vaison-la-Romaine et Valréas. Vous rêvez de tout savoir sur les centres-villes ? L'étude de l'Aurav menée en juin dernier vous dit tout.

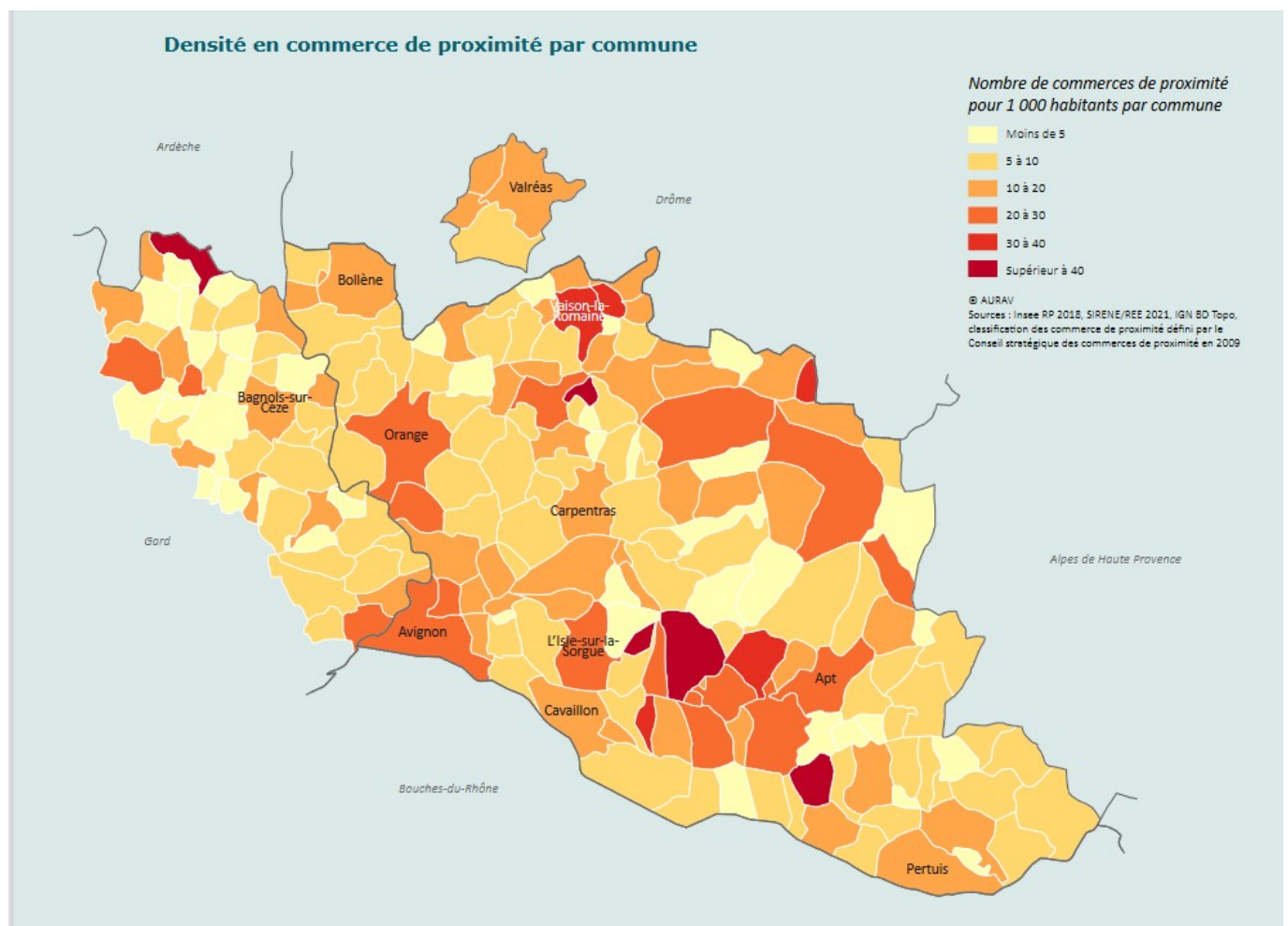
Le déclin des centres villes aurait commencé...

Ecrit par le 22 juillet 2024

Il y a 50 ans. En cause ? Le développement des zones commerciales dans les années 1960 en même temps que le 'tout voiture', la périurbanisation massive également dénommé exode urbain et l'essor de nouvelles formes de commerce avec, depuis 2010 la progression du e-commerce dark stores.

Des démarches nationales pour relever le défi du commerce de proximité

Les pouvoirs publics ont donc répliqué proposant des démarches nationales telles que Action Cœur de Ville (ACV), Petites Villes de Demain (PVD) lancés en 2018 pour les villes de moins de 20 000 habitants ; ou encore les Opérations de revitalisation du territoire (ORT) mais aussi les initiatives locales telles la définition de stratégies commerciales, de politiques de l'habitat en faveur des centres, de projets d'aménagement ou de gestion et d'optimisation des mobilités.



Vaucluse et Gard Rhodanien

Le Vaucluse et le Gard Rhodanien accueillent 10 300 commerces de proximité -9 500 en Vaucluse-. Cela représente 37 800 emplois -35 200 en Vaucluse- soit 16% de l'emploi total Vaucluse-Gard-Rhodanien avec une moyenne de 3,7 salariés en moyenne par commerce de proximité. Près de 20% des emplois

Ecrit par le 22 juillet 2024

totaux sont portés par le commerce de proximité.

9 500 commerces de proximité en Vaucluse

Dans le Vaucluse et le Gard Rhodanien, on compte plus de 10 300 établissements relevant du commerce de proximité. 9 500 de ces établissements sont situés en Vaucluse. Près d'un tiers de ces établissements -3 280- correspond à des commerces dédiés aux services et équipement de la personne. Ils employaient 35 200 personnes en 2021. Ils sont concentrés dans les centres-villes des pôles urbains.

15 commerces pour 1 000 habitants

On compte, en moyenne, 15 commerces de proximité pour 1 000 habitants dans le département de Vaucluse et la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien. Seules 11 communes vauclusiennes : Auribeau, Buisson, Buoux, Gignac, La Roque-Alric, La Roque-sur-Pernes, Lagarde-Paréol, Modène, Saint-Hippolyte-le-Graveyron, Saint-Léger-du-Ventoux et Sivergues et 2 gardoises (Saint-Christol-de-Rodières et Saint-Pons-la-Calm) ne possèdent aucun commerce de proximité. Elles représentent un total de près de 2 600 habitants sur leur territoire.

Baisse des créations de commerce de proximité

Entre 2010 et 2020, le département de Vaucluse et la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien ont enregistré près de 10 500 créations d'établissements -dont 9 200 en Vaucluse- relevant du commerce de proximité. Une diminution qui s'explique par la survenue de la crise sanitaire du Covid-19. Dans le détail?Le secteur des services et de l'équipement pour la maison ainsi que l'artisanat de bouche ont connu une baisse de 15% pour le premier et 11% pour le second.

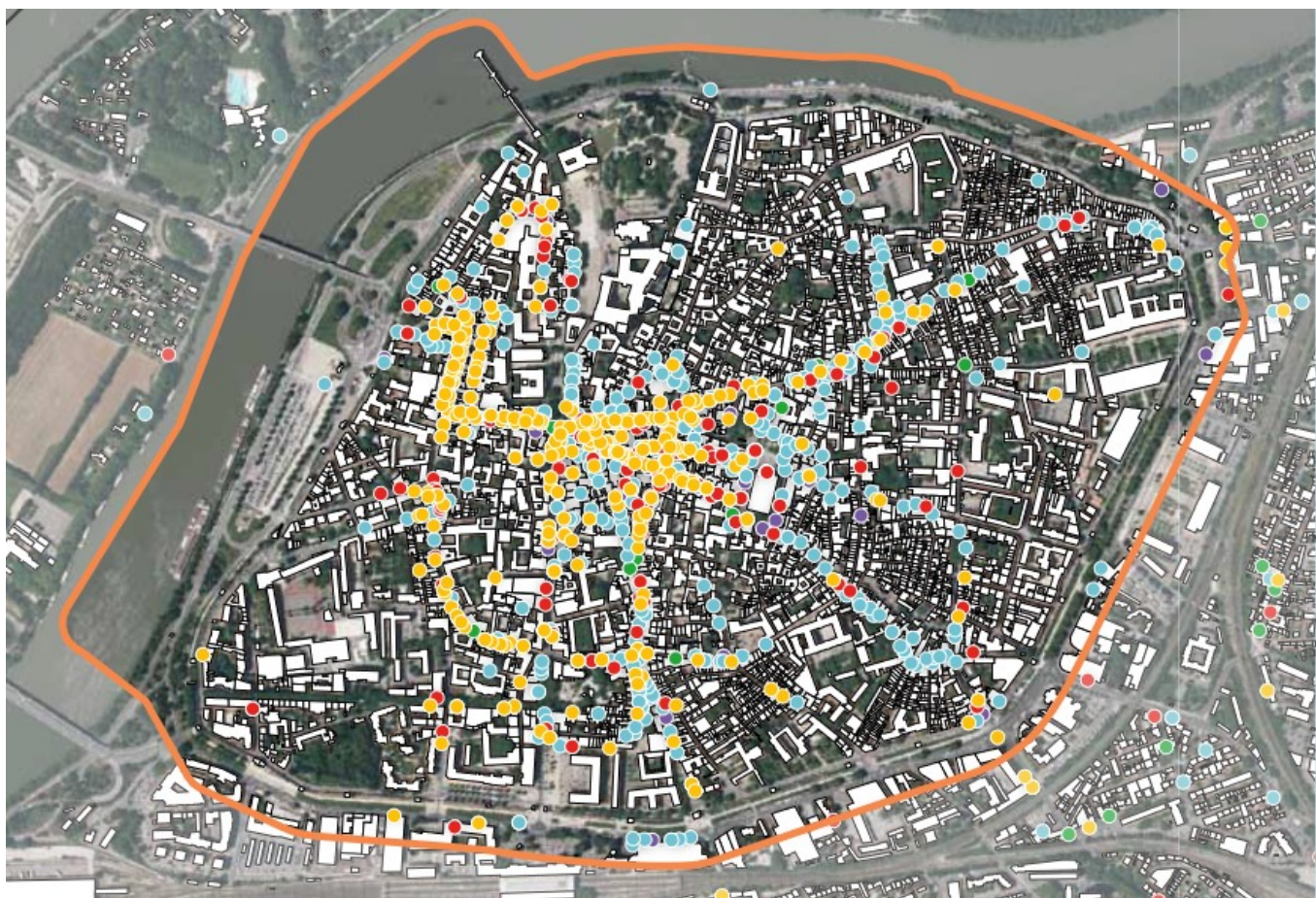
Pour en savoir plus ?

L'Aurav a étudié plus particulièrement 25 villes Apt, Aubignan, Avignon, Bagnols-sur-Cèse, Bollène, Cadenet, Carpentras, Cavaillon, la Tour d'Aigues, Le Pontet, L'Isle-sur-la-Sorgue, Maulaucène, Mazan, Mirabeau, Monteux, Orange, Pernes-les-Fontaines, Pertuis, Piolenc, Pont-Saint-Esprit, Roquemaure, Sault, Sorgues, Vaison-la-Romaine et Valréas.

Qu'en est-il d'Avignon ?

En 2021 la commune comptait 91 730 habitants, soit 48% de l'intercommunalité avec une évolution de 0,3% par an entre 2013 et 2018. Elle accueille 57 830 emplois, soit 66% de l'intercommunalité et abrite 2 160 commerces de proximité dont 1 100 en centre-ville avec 2 980 emplois.

Ecrit par le 22 juillet 2024



Cartographie du centre-ville d'Avignon par type d'activités p15 de l'étude

Les activités représentées

Plus de deux établissements sur cinq sont liés au secteur de la restauration/café, qui représente près de la moitié des emplois relevant du commerce de proximité (1 435 emplois). 1 établissement sur 2 est un restaurant traditionnel et 38% sont des restaurants de type rapide. Le centre-ville compte une cinquantaine de cafés/bars. Le secteur des services et équipement de la personne arrive en seconde position avec 34% des établissements et près de 30% des emplois du centre-ville (plus de 850 emplois). Il s'agit principalement de commerces liés à l'habillement (40%) et à la coiffure (14%). Il est également à noter que seuls 16% des emplois dans l'alimentaire sont localisés en centre-ville.

Un commerce très présent à l'intérieur comme à l'extérieur des remparts

Avignon possède donc un centre-ville dynamique grâce à la présence de nombreux commerces de proximité localisés à l'intérieur de ses remparts. Toutefois, ces commerces sont concurrencés par les zones d'activités présentes dans le reste du périmètre communal. En effet, une grande part des emplois liés au commerce de proximité est située à l'extérieur du centre-ville, notamment dans les zones commerciales d'Avignon Sud et Cap Sud ou dans les zones d'activités de Courtine, Fontcouverte et Réalpanier. En somme, la ville dispose d'un bon niveau d'équipement en

Ecrit par le 22 juillet 2024

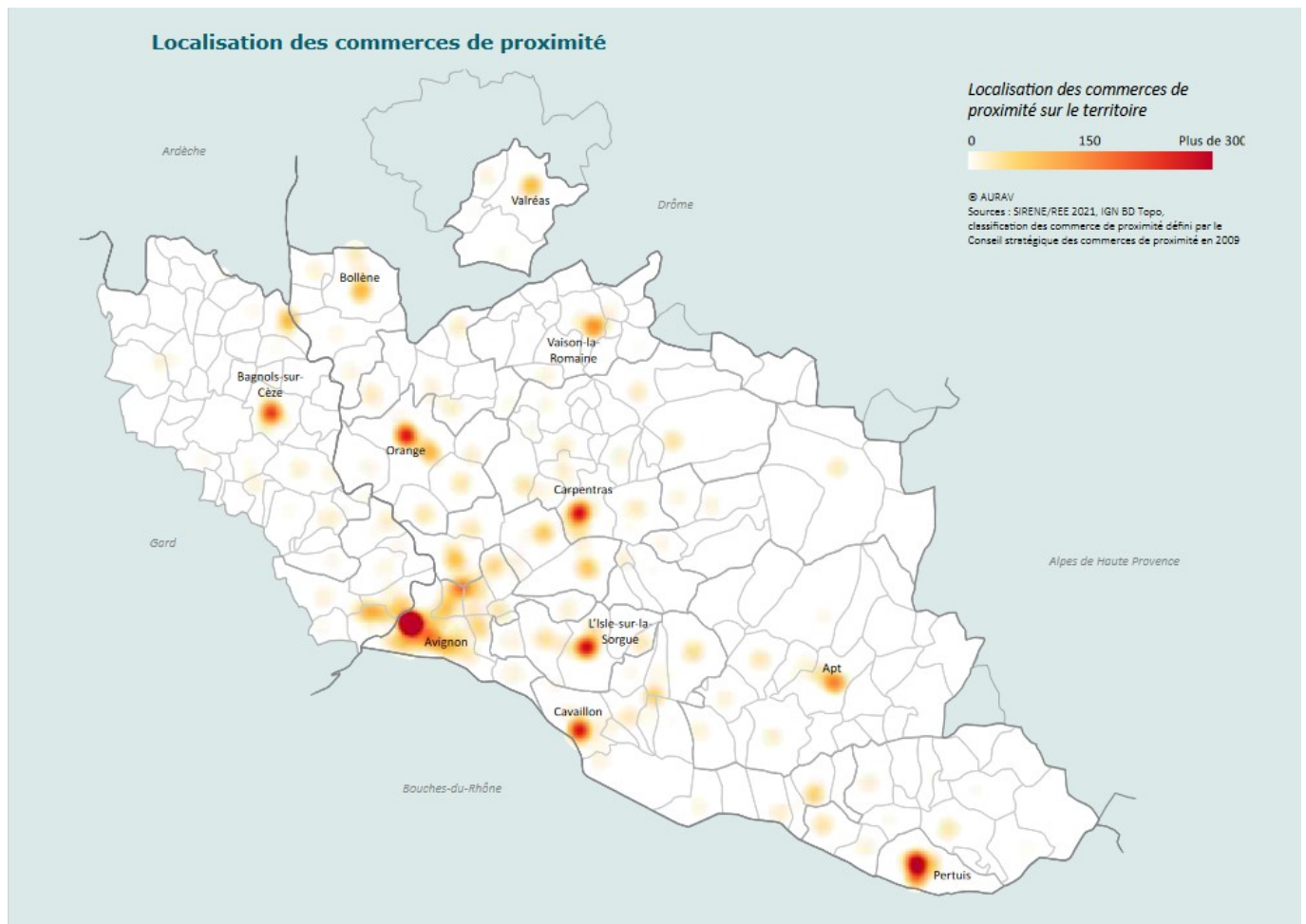
commerce de proximité avec 24 commerces pour 1 000 habitants.
Pour plus de détail ?

L'Aurav

L'Aurav propose une série de publications dédiée au commerce offrant une vision d'ensemble de l'offre et de la dynamique commerciale dans le Vaucluse et le Gard Rhodanien. Ce troisième volet est consacré aux commerces de proximité dans les centres-villes. Il permet notamment de suivre les dispositifs nationaux mis en place pour redynamiser les centres et fait suite au point sur les zones commerciales et les commerces d'au moins 300 m² publié en octobre 2021.

Plus de détails ? Toute l'étude réalisée en Juin 2022 par Yohann Le Postollec et Anne-Lise Bénard avec la direction de la publication Gilles Perilhou est lisible [ici](#).

MH



Ecrit par le 22 juillet 2024

Immobilier : tout savoir sur le permis de louer avec l'Aurav



Ecrit par le 22 juillet 2024

Les réveils de l'[Aurav](#) (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse) proposent de faire le point et d'échanger sur un sujet concernant l'aménagement des territoires ou le mode de vie de leurs habitants. Ce webinaire matinal s'adresse aux élus, techniciens des collectivités et socio-professionnels.

Au programme

Les aspects règlementaires et les objectifs du dispositif avec [Claude Nahoum](#), directeur de l'[Adil de Vaucluse](#). Retour d'expérience avec [Magali De Baere](#), directrice du développement urbain et de l'inclusion sociale à la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse.

Les infos pratiques

Les réveils de l'[Aurav](#) (Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse). Mardi 14 juin 2022 de 8h45 à 9h30. En webinaire.

Inscription par mail à aurav@aurav.org. Renseignements auprès de [Mélissa Chazerand](#), référente habitat : melissa.chazerand@aurav.org / 04 90 82 83 91

Lien de la visioconférence : <https://us06web.zoom.us/j/88243565227>

Quand l'Aurav se penche sur notre rapport au travail

L'Aurav (Agence d'urbanisme Rhône-Avignon-Vaucluse) s'est penchée sur la place du travail dans nos modes de vie et d'habiter.

8 travailleurs sur 10 sont globalement satisfaits et seulement 10% -les cadres et des trentenaires- sont peu satisfaits de leur parcours professionnel actuel. La rémunération reste la principale source de motivation suivie par l'intérêt et l'apprentissage de nouvelles choses dans son métier. La bonne entente avec ses collègues et supérieur reste essentielle à hauteur de 97%. Moins connu que le 'Burn out' (état de fatigue intense et grande détresse causés par le stress au travail) c'est le 'Bore out' (épuisement professionnel par l'ennui au travail) qui touche 12% des salariés. Ils sont cependant 67% à considérer que leur responsable se soucie de leur bien-être et agit pour minorer les effets de stress ou d'inconfort.

Le télétravail

Dans cette enquête, 1 travailleur sur 2 estime le travail moins plaisant depuis la crise de la Covid, 38% trouvent que leur stress a augmenté. Pour un tiers la frontière entre la vie professionnelle et personnelle est devenue compliquée avec une intensification du rythme de travail.

Ecrit par le 22 juillet 2024

Un nouveau mode de vie ?

Désormais 84% des salariés souhaitent télétravailler 2 à 3 jours par semaine. Les raisons évoquées ? Réduction du temps en transport, environnement plus calme, meilleur équilibre entre la vie personnelle et professionnelle. Une solution qui intervient également dans la lutte contre le changement climatique avec 126 000 actifs quittant quotidiennement leur commune pour aller travailler dans l'aire urbaine d'Avignon avec une moyenne de 38km par jour et une économie de 265€ par an pour un jour de télétravail.

Moins de visibilité pour les travailleurs

Les personnes interrogées ont cependant évoqué l'isolement, des performances moins remarquées par leur supérieur hiérarchique avec donc des salaires moins revalorisés, plus d'anxiété, de dépression et de burn-out. Télétravail rime aussi avec introspection ainsi un travailleur sur 2 souhaite poursuivre son travail mais 75% d'entre-eux ne se projettent pas.

Modes de fonctionnement et habitat

37% des personnes interrogées vivent une maison avec jardin en secteur péri-urbain voire rural. Une personne sur 2 prévoit déjà de déménager, ces personnes sont le plus souvent des couples avec sans enfants.

L'enquête

Cette enquête a été demandée de plusieurs des membres de L'Aurav et lancée sur les réseaux sociaux, en juin et juillet 2021. Elle a concerné 100 personnes travaillant, pour plus de la moitié de l'échantillon, en Vaucluse, dans le Gard et les Bouches-du-Rhône.

Source

'Le rapport au travail, enquête sur ses évolutions et ses impacts dans les territoires', dans sa globalité [ici](#). Source Direction de la publication Gilles Perilhou. Réalisation Anne-Lise Benard. 164, avenue de Saint-Tronquet. Le Pontet. www.aurav.org.

MH

DR

La santé ? Une question d'urbanisme !

L'[ARS PACA](#) (L'agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur) et l'[AURAV](#) (L'Agence d'urbanisme Rhône-lez-Provence) proposent un webinaire sur 'La santé, une question

Ecrit par le 22 juillet 2024

d'urbanisme'.

Les choix en matière d'urbanisme ou d'aménagement conditionnent directement la qualité de vie et le bien-être des habitants, et donc leur santé. Comment intégrer la santé dans les projets des collectivités et territoires ? Quels leviers activer ?

Elus et techniciens du territoire

Des experts nationaux offriront des éléments de réponse jeudi 27 janvier 2022 de 9h30 à 12h. Cet évènement concerne plus particulièrement les élus et techniciens des territoires dans la mise en œuvre d'un urbanisme favorable à la santé.

Les experts

Les invités experts sont les docteurs Pierre Souvet, président et fondateur de l'association Santé Environnement France et Emma Vilarem, docteure en neurosciences cognitives et directrice du [SCity](#). Frédéric Auffray, urbaniste, référent urbanisme et santé à Rennes métropole et enseignant associé à l'université de renne 2 et Raphaëlle Thiollier, designer de sedrvices en architecture éducative etcheffe de projet Oasis des cours d'école à la ville de Paris.

Lien de l'inscription [ici](#). Aurav. 164, avenue de Saint-tronquet. Immeuble le Consulat au Pontet. 04 90 82 84 80
MH